



Numéro 49

Octobre 2009

Quel cinéma ...!

SOMMAIRE

- Page 1 :
Edito par J.Durand
- Page 2 :
Compte-rendu GT
grippe A par Ph.Simon
- Page 3 :
Suite et fin du cpte-
rendu
- Page 4 :
Plans des futurs
locaux à BEZIERS
- Page 5 :
Brèves par M. Cabrol
- Page 6 :
Dixit l'INSEE ...

«Le mépris », « Naufrage » ou bien « Proposition indécente » ¹

Dans un palais des congrès rempli de journalistes et loué à grands frais, l'Oscar du meilleur metteur en scène dans la catégorie « foutage de gueule » est attribué à J. FOURNEL, pour l'ensemble de son oeuvre, sous l'acclamation de 1500 cadres ébahis et réquisitionnés pour assister à la grande farce.

Un tel gâchis, location de salles, écrans géants, journalistes, hôtes, buffet, malles... remboursement de frais de déplacement jusque dans les DOM-TOM, justifieront à eux seuls, la fermeture de quelques bureaux supplémentaires ...

Vous aussi, vous avez eu droit (ou aurez ...) à la bonne parole ... Vous avez reçu, (pour les autres, rassurez-vous, il en reste...) une magnifique plaquette et une non moins magnifique clé USB ... Non content du coût exorbitant de ce délire mythomane, on ne peut que s'étonner et s'indigner d'un tel gâchis... [6 tonnes 600 kg de papier glacé, gâché en plein « grenelle de l'environnement » pour satisfaire quelques élites, aux cerveaux trop gonflés, au service d'un MEDEF trop présent, pour une politique trop médiatique ... !]

(NDLR : on vous rappelle tout de même, qu'il n'y a plus d'argent pour une imprimante, un véhicule ou un vestiaire ... dans vos services)

Ceci étant, il faut que cesse ce mépris de l'individu, qui est devenu en douanes monnaie courante, il faut que cesse cette politique dévastatrice du service public, il faut que cesse ce gaspillage systématique de fonds publics, il faut que cesse ... alors ...

AVEC VOUS

Faudra-t-il leur jouer un tout autre cinéma pour qu'ils comprennent ?

Nous leur promettons désormais « la désobéissance », « la haine », et « un voyage au bout de l'enfer » ²!

1-dans l'ordre : J.L. Godard (1963), J.H. Hermosillo (1977), A.Lyne (1993)
2- A. Lado (1981), M. Kassowitz (1995) et M.Cimino (1979)

Ordre du Jour:

1°) présentation et réponses aux questions concernant le dispositif Grippe A

2°) question surprise , les projets immobiliers du DR

1°) Grippe A, le dispositif :

Le pilotage se fera par la cellule interministérielle de crise en liaison avec les préfets.

+ un Comité au sein du ministère est chargé de l'élaboration d'un plan de continuité des services (services avec perception fiscale, contrôles Surv. sûreté et immigration, missions de support (informatique) et commandement, contrôle contrefaçon de médicaments ... (le détail se trouve sur Aladin)

+La Cellule de crise locale est formée du DR et d'un responsable coordinateur : L'ACMO

+La Création de fiches de poste pas à pas est prévue pour faciliter le remplacement des agents malades et le recueil des coordonnées personnelles des agents par les chefs de service est envisagé.

+ CHS (réunions prochaines le 12/10 dans le Gard et le 22/10 dans l'Hérault)

+ Un réseau "Sentinelle" grippe est en fonction.

Situation attendue:

- 30% des 16-64 ans atteints et parmi eux, 25% hospitalisés avec risque létal de 0,4%.

- Les Stocks de masques existent à Fréjorgues, Nîmes et Montpellier et seront distribués en phase 6 à tous les services.

Au niveau de la disponibilité des gels hydro-alcooliques, il subsiste un problème :

la première commande a été distribuée selon les priorités et la deuxième ne sera livrée que plus tard (pb d'approvisionnement) par ailleurs **les prix ont été multipliés par 4** ...!!! (ndlr : la crise n'est pas la même pour tout le monde ...)

Quid de la notion d'agent à disposition ?

Réponse du DR : le remplacement des malades par les collègues sera immédiat dans les services prioritaires : "on comble les trous par opportunité" + fiches pas à pas pour faciliter le travail."

Petites précisions pour les RL, l'envoi des DRM et des chèques au service de Viticulture si les agents sont malades.

En surveillance, remplacement "possible" des malades par des agents d'autres unités.

récupération des heures dans tous les cas.

Le SNADCGT, UNSA et la CGC concernant le stock de gel hydro-alcoolique et le nettoyage des véhicules et des locaux ?

Le DR a répondu qu'une note sera adressée aux chefs de services pour organiser le nettoyage des véhicules par des agents volontaires et des stocks d'alcools dénaturés (également efficace) seront mis à disposition des services pour le nettoyage des véhicules et des équipements (des claviers, poignées...) pour les agents qui le souhaitent

Les sociétés de nettoyage seront également recontactées. Les agents "Berkani" sont associés au dispositif.

Questionné par le SNADCGT sur le problème des absences pour garde d'enfants malades pour cause de grippe A dépassant le quota légal et normalement imputables sur les Congés annuels, le DR a précisé qu'il acceptera de répondre favorablement, au cas par cas, aux demandes motivées pour passer ces absences en autorisation d'absence et non en congés annuels.

Le SNADCGT quant à la restriction aux demandes de congés et autorisations d'absences diverses ?

Le DR : restriction possible des CA de façon temporaire dans le cadre d'une planification de demandes (état prévisionnel).

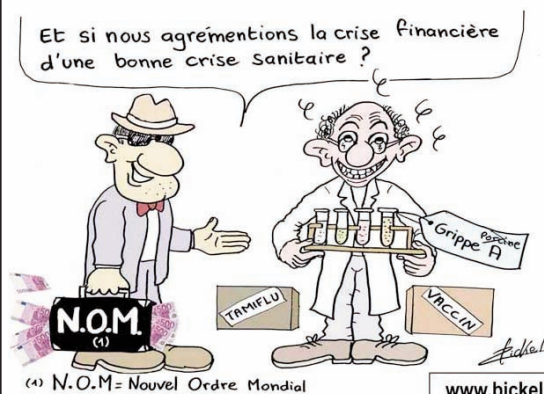
Le stock de gants pour les agents lors des contrôles ?

L'ACMO a précisé que 10000 paires disponibles étaient en stock ou déjà distribuées dans certains services surv.

Une distribution de petits stocks dans chaque service sera effectuée pour répondre aux premiers besoins

Le droit de retrait?

Le DR : ce n'est pas possible concernant la grippe A, (comme il était indiqué dans la circulaire du 26 août 2009).



2°) Questions immobilières :

A la direction régionale des travaux vont être faits pour récupérer les anciens appartements du RR (ndlr : Une vieille proposition du SNADCGT qui ressort ...comme quoi c'était bien possible) en attente du feu vert de la DG.

C'est la même problématique en ce qui concerne les immeubles au 22 rue de Claret : attente du feu vert de la DG.

Pour ce qui est de Béziers c'est un peu plus complexe... une polémique aurait pu naître (!) après l'article du midi libre, c'est pourquoi le DR a tenu à réitérer sa position qui est de ne pas communiquer sans accord de la DG sur le sujet.

Le DR a repris la genèse du projet qui inclut des locaux à vocation surveillance, mais un léger problème de surface (trop importante car supérieure au fameux 12 m2/agent) a également ralenti le projet.

Ces locaux ont fait l'objet de tractations dans le cadre de projet plus large de l'agglomération de Béziers et du maire, concernant à partir d'avril 2010 le site proche de la sortie d'autoroute utilisé par les services d'assainissement de la communauté de commune.

Il y a des retards de la DG pour donner son aval au projet qui devait être initialement bouclé en mai 2009. Dès lors, des problèmes tant municipaux que du conseil de l'agglomération ont abouti à ce fameux article dans le midi libre faisant état, à tort, de services surveillance présents sur le site (pour l'instant...).

Le DR nous a communiqué les plans de masse du site. le SNADCGT a d'ailleurs demandé au DR une visite du site pour les OS, ce qu'il a immédiatement accordé.

Le projet devrait être finalisé en avril prochain, toutefois quelques petits travaux d'aménagements sont à prévoir.
(Voir plans page suivante)

Sur le principe le DR réitère sa position qui est de ne pas communiquer sans accord de la DG sur le projet. En traduction, cette position a abouti de fait à placer les OS devant le fait accompli, le projet validé par la DG étant quasi définitif et non amendable, ou à la marge concernant l'aménagement intérieur.

Il convient également de rappeler, une fois encore, l'opposition quasi unanime des OS quant à la fermeture de la viticulture de Pézenas et sa fusion avec Béziers uniquement dictée par l'idéologie des suppressions d'emplois de fonctionnaires et non par soucis d'efficacité...

Quant au projet "NIMOIS", le SNADCGT a interpellé le DR sur "l'éventuelle" transformation du bureau de Nîmes en VICI ... (actée en CTP...!!)
Le DR a précisé qu'il souhaite un seul chef de service pour l'ensemble des services OPCO de Nîmes et une fusion CI viti comme à Bagnols.
Concernant le pôle contrôle douane, il a affirmé ne pas vouloir fusionner ce service avec un autre compte tenu de la spécificité des métiers au cas présent.

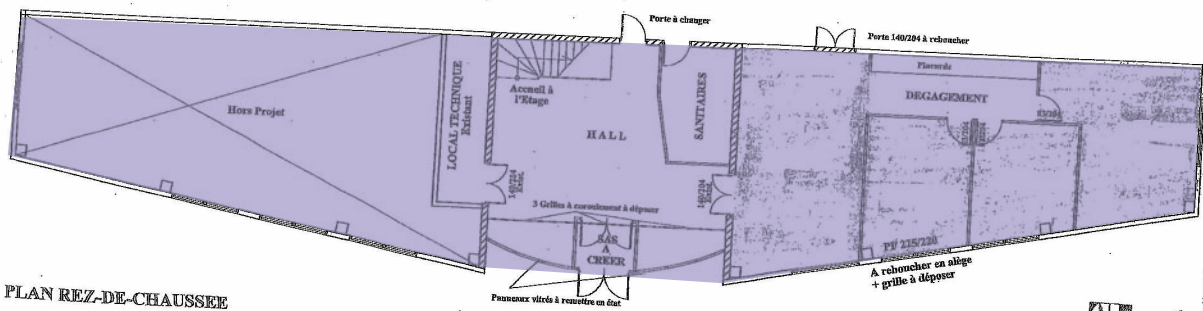
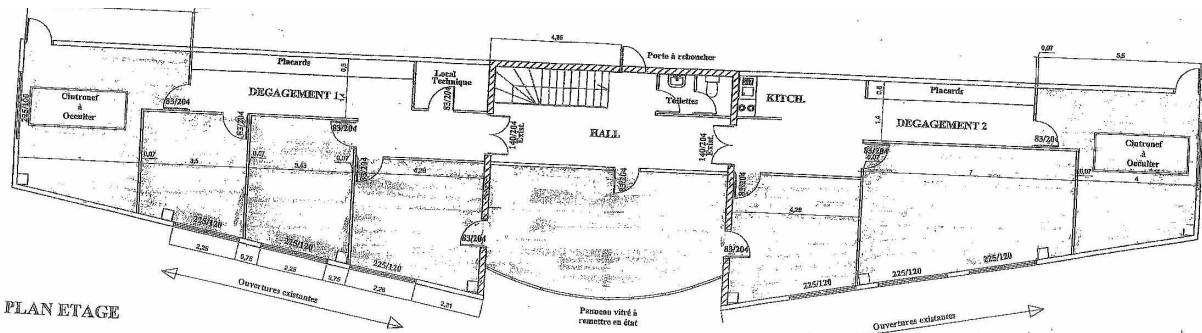
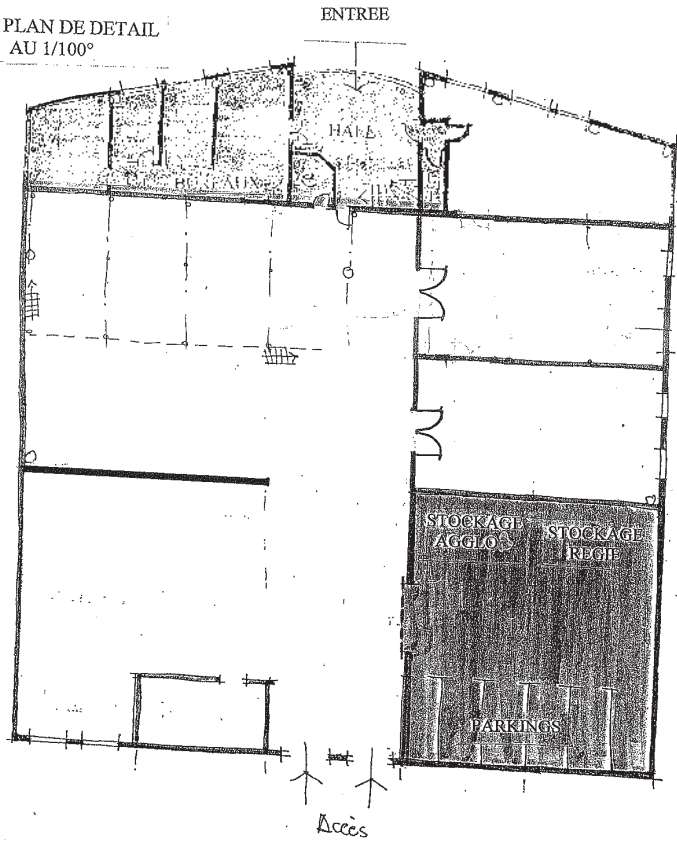


Une p'tite brève pour finir avec la grippe A :

Un décret devrait proroger la date de validité des masques déjà en possession des administrations et autres ... (en possession depuis la guerre du golfe ???), comme quoi la valeur d'un produit tient à bien peu de choses ...

AMENAGEMENT DES BUREAUX

VOIR PLAN DE DETAIL
AU 1/100°



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

BREVES

FORFAIT JOURNALIER ...Cà Continue ...

Le Gouvernement qui prépare le projet de loi de financement de la Sécu pour 2010 envisage d'augmenter de 25% le forfait hospitalier.

Autre "remède", si l'on peut dire, la baisse de remboursement d'une nouvelle liste de médicaments (paracétamol, aspirine...), **alors qu'un français sur deux renonce à se soigner pour raisons financières**, dont beaucoup de retraités.

Ces mesures si elles s'appliquent seront de nouvelles barrières pour l'accès aux soins et plus particulièrement pour ceux aux revenus les plus modestes, les autres subiront, de fait, l'augmentation de leurs cotisations mutualistes.

Bravo pour le Pouvoir d'Achat.

MAISONS DE RETRAITE

La facture pourrait devenir encore plus lourde pour les locataires de maisons de retraite publiques ou à but non lucratif.

En effet, un projet de décret prévoit de modifier leur système de financement en laissant les gestionnaires fixer librement les tarifs d'hébergement pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

Encore une fois les retraités sont la cible privilégiée du gouvernement.

FREDERIC LEFEBVRE DÉPOSE
UN AMENDEMENT POUR
PERMETTRE AUX MALADES
DE TRAVAILLER ...



UN SEUL CONSTAT :

Le seul remède que le gouvernement de droits divins qui dirige aujourd'hui à trouver pour palier l'absurdité d'un système privilégiant l'incompétence des uns et la cupidité des autres, c'est de taper dans le portefeuille des plus démunis et de rogner sur les acquits des citoyens ...

EN OUBLIANT LES CADEAUX OFFERTS ROYALEMENT AUX NANTIS, (exonérations de charges, suppression de taxes ... qui permettraient, entre autres, de résorber le Trou de la SECUR)

NE JAMAIS OUBLIER QUE LORSQUE L'ETAT APPORTE SON AIDE AU MOYEN DE SUBVENTIONS, C'EST GRACE A VOS IMPOTS ; ALORS. CQFD.....

HORTEFEUX VEUT S'ATTAQUER À LA DÉLINQUANCE



■ Indice de traitement brut dans la fonction publique de l'État - Grille indiciaire - 2^e trimestre 2009

Augmentation de 0,05 % de l'indice de traitement brut - grille indiciaire au 2^e trimestre 2009.

Au deuxième trimestre 2009, l'indice de traitement brut-grille indiciaire (ITB-GI) s'accroît de 0,05 %, dans un contexte de stabilité de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Cette augmentation a pour principale origine les corps de catégorie B de la police nationale, lesquels bénéficient, avec l'ensemble de la police nationale, d'un plan pluriannuel de requalification. Pour les agents des catégories A et C, les indices sont stables au 2^e trimestre.

Tableau 1 - Évolution en glissement trimestriel de l'ITB-GI et de la valeur du point d'indice de la fonction publique (en %)

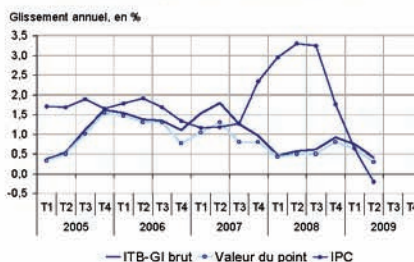
	T3 2008	T4 2008	T1 2009	T2 2009
ITB-GI Ensemble	0,06	0,30	0,01	0,05
ITB-GI Catégorie A	0,00	0,31	0,00	0,00
ITB-GI Catégorie B	0,08	0,29	0,08	0,21
ITB-GI Catégorie C	0,18	0,30	0,00	0,00
Valeur du point d'indice fonction publique	0,00	0,30	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation	0,17	-0,51	-0,42	0,55

Sources : bureau des Statistiques, des études et de l'évaluation, DGAFP ; Insee

Sur un an, l'ITB-GI - ensemble des catégories - s'est accru de 0,41 % au deuxième trimestre 2009 (graphique 1) tandis que la valeur du point de la fonction publique augmentait de 0,30 %. Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation reculait de 0,21 %.

En 2008, l'ITB-GI augmentait de 0,64 %, soit légèrement plus que la valeur du point (tableau 2). En 2007, l'ITB-GI avait crû de 1,39 % en moyenne : à la hausse de l'indice minimum, s'étaient ajoutées les revalorisations indiciaires traduisant les accords du 25 janvier 2006 (« Accords Jacob »).

Glissement annuel de l'ITB-GI, de la valeur du point d'indice de la fonction publique et de l'indice des prix à la consommation (IPC)



Sources : bureau des Statistiques, des études et de l'évaluation, DGAFP ; Insee

Tableau 2 - Évolution en moyenne annuelle de l'ITB-GI, de la valeur du point d'indice de la fonction publique

	2006	2007	2008
ITB-GI Ensemble	1,35	1,39	0,64
ITB-GI Catégorie A	1,25	1,14	0,58
ITB-GI Catégorie B	1,31	1,21	0,70
ITB-GI Catégorie C	1,60	2,05	0,77
Valeur du point d'indice fonction publique	1,21	0,98	0,56
Indice des prix à la consommation	1,68	1,49	2,81

Sources : bureau des Statistiques, des études et de l'évaluation, DGAFP ; Insee

Non ... !
Vous ne rêvez pas
et nous ne sommes
pas le 1er avril
Et qu'est-ce qu'on
dit ???

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Signature :

Nom :

Service :

Adresse :

Ville :

Prénom :

Indice :

Telephone :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical -244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1
snad@snad-cgt-montpellier.org